

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 15 FÉVRIER 2019

**Présents :** MMES et MM AGUAD, BOUSSAADIA, FOURCHES, GAYRAUD, GILBERT, LEONARDON, MATHIOS, PATEL, PILET, ROMAN, ROUQUETTE, SPITZL DUPIC, TORRE.

**Excusés :** MMES et MM ALARY (procuration donnée à MME MATHIOS), BOUVIER (procuration donnée à MME PILET), BRASSIER (procuration donnée à MME PATEL), DURAN, ECHALIER, MIGINIAC (procuration donnée à M. GILBERT), POLICARD (procuration donnée à MME AGUAD), SINDA (procuration donnée à M. FOURCHES), THOMAS (procuration donnée à M. ROUQUETTE), WHITTON (procuration donnée à MME PATEL).

**Invités :** M. BUSSIERE, étudiants du projet FAIR.

M. DEL DUCA ouvre la séance à 14h20.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018.  
**Le procès-verbal est approuvé à la majorité moins trois abstentions.**

### 1. - PRÉSENTATION DU PROJET FAIR (COMMERCE ÉQUITABLE) PAR LES PORTEURS

M. DEL DUCA donne la parole aux étudiants du projet FAIR.

Les étudiants du master 2 IPII option Commerce équitable exposent leur projet qui a été imaginé dans le cadre d'un projet collectif. Après avoir constaté un manque de visibilité et de sensibilisation au commerce équitable au niveau de l'agglomération clermontoise, ils ont souhaité développer un réseau de commerce équitable avec, comme première étape, la labellisation de l'UFR LCC.

Les objectifs sont de sensibiliser et éduquer au commerce équitable ainsi que d'encourager une consommation responsable à travers la labellisation de l'UFR et plus tard, si possible, de l'Université.

Ils attendent de l'UFR : un soutien institutionnel du conseil de gestion, un soutien financier et matériel.

M. DEL DUCA précise qu'il faut le soutien de l'UFR pour avoir accès aux listes de diffusion pour les sondages.

Il ajoute que le projet est repris par MME BONNEMOY, dans le cadre du projet plan vert soutenu par le Président de l'Université et que trois étudiants de M1 ont assuré qu'ils continueraient le projet.

Les membres du conseil considèrent que c'est une très bonne initiative.

**Ce projet est approuvé à l'unanimité.**

## 2. - POINT SUR LE CEAD

Une réunion a eu lieu le 11 février avec MMES PEYRARD et CAIRA pour faire le point sur les formations à distance de l'UFR.

Il a été demandé au département d'Espagnol de faire un effort et notamment de baisser le coût de la formation qui est trop élevé par rapport au nombre d'étudiants inscrits.

Plusieurs pistes ont été envisagées :

- Passer de 0.8 h TD à 0.5 h TD ;
- Maintenir certains cours payés une seule année ou un taux dégressif

MME MATHIOS indique qu'il est important de mettre en valeur l'enseignement à distance, c'est une vitrine pour l'Université.

Le département d'Espagnol va faire des propositions afin de rendre cette licence plus attractive, mais il sera difficile de baisser le coût.

Les départements d'Espagnol et d'Anglais vont travailler ensemble sur une offre plus attractive, notamment la mineure proposée.

M. DEL DUCA précise qu'un projet ne faisant pas apparaître une baisse des heures sera sans doute refusé par la Présidence.

MME MATHIOS estime qu'il n'y a pas eu de réflexion et que demander une telle économie d'heures dans une formation est surprenante.

Elle demande à savoir si d'autres formations EAD doivent fournir le même effort. M. DEL DUCA posera la question à la vice-présidente formation.

L'enseignement des langues est menacé, l'italien a fermé à l'Université de Saint-Etienne, le Portugais à Bordeaux.

MME SPITZL DUPIC estime qu'il faudrait refuser de mettre en ligne des documents gratuitement.

M. FOURCHES propose la formulation suivante à faire figurer dans le procès-verbal : « Dans le cadre du débat sur le CEAD, le Conseil rappelle que tout enseignement doit donner lieu à une rémunération. »

**Cette formulation est approuvée à l'unanimité.**

## 3. - CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ DE VALLADOLID

Dans le cadre de la convention avec l'Université de Valladolid une monitrice est recrutée chaque année, elle effectue 36h de tutorat par mois. En contrepartie, un montant de 280€ lui est alloué ainsi que 140€ correspondant au prix de la chambre du CROUS durant 10 mois.

Le coût de la chambre du CROUS était pris en charge par la DRI. Depuis l'an dernier, l'UFR fait une demande dans le cadre des AAP.

**Le renouvellement de ce recrutement pour 2019-2020 est approuvé à l'unanimité.**

## 4. - POINT SUR L'UCA CIBLE

M. DEL DUCA fait un point sur la structuration de l'université cible.

Les collegia seront transformés en instituts mais n'auront pas les mêmes prérogatives.

Les UFR continueront à exister. La négociation des moyens en ressources humaines et finances se fera entre les UFR et la présidence. Cette année le dialogue de gestion devrait être commun aux UFR et aux laboratoires.

Un directoire sera constitué du président, du DGS, des six vice-présidents statutaires, d'une personnalité extérieure et des six représentants des instituts dont on ne connaît pas à ce jour le mode d'élection.

Le directeur ne pourra pas cumuler cette fonction avec d'autres responsabilités. La durée du mandat n'est pas connue, mais devrait être la même que celle du président.

M. FOURCHES s'interroge sur la légitimité de ce représentant, viendra-t-elle des UFR ou de l'équipe présidentielle.

Les missions seront :

- La coordination avec les opérateurs de l'UCA en vue de contribuer à l'élaboration et au suivi du projet de l'établissement ;
- L'articulation formation/recherche et l'analyse des problématiques RH en amont de la campagne d'emplois ;
- L'impulsion de projets transversaux mobilisant plusieurs opérateurs ;
- L'interface opérationnelle avec les partenaires, notamment avec les EPST et les autres écoles du site ;
- La mutualisation de certaines missions : « portails » de licence, formation continue, internationalisation, dispositifs pédagogiques innovants ;
- La représentation et la visibilité d'un ensemble disciplinaire au sein de l'UCA et hors UCA.

La création de ces instituts permettra à la présidence d'avoir moins d'interlocuteurs.

M. FOURCHES fait remarquer qu'il est paradoxal d'avoir éclaté l'UFR ST.

MME PATEL demande à quelle date tout cela sera mis en place, M. DEL DUCA lui répond que ce sera en 2021.

Les instituts pourront être dotés de moyens financiers et humains.

La déconcentration de certains services est prévue, notamment celui de la DIL. Elle se fera, selon les cas, d'après trois périmètres possibles : géographique, institutionnel ou fonctionnel.

Au sujet de la DIL, les membres du conseil font part des différents problèmes : le nettoyage inexistant, les problèmes de chaleur au manège.

MME PATEL fait remarquer le manque d'éclairage dans le parking de Gergovia.

Par ailleurs, étant donné le nombre limité de toilettes et le nombre important de femmes sur le site, MME SPITZL DUPIC souhaiterait qu'à l'avenir les WC puissent être mixtes.

## 5. - PROPOSITION DE NOMS POUR LA NOUVELLE SALLE DU MANÈGE

Afin de trouver un nom pour la salle de travail du manège, M. GILBERT propose qu'un concours soit organisé auprès des étudiants de l'UFR. Il s'occupera de son organisation. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



## 6. - QUESTIONS DIVERSES

### Voyage à Strasbourg

Le conseil réuni le 18 décembre 2018 a voté une participation des étudiants de 30€ pour le voyage à Strasbourg (APP) alors que la demande faite par l'enseignante aux étudiants est de 35€.

M. DEL DUCA propose la modification de la participation de 30 à 35€.

Elle est approuvée à l'unanimité.

### Bourses

Suite à la décision prise par la Fondation de supprimer le budget relatif aux bourses étudiantes, la DRI ne versera plus d'aides.

L'UFR avait inscrit un montant de 2000€ au budget, ce qui représente 10 bourses de 200€.

Il est décidé d'augmenter ce montant à 3000€.

Il conviendra de réfléchir aux critères et aux modalités de répartition, MMES PATEL et BRASSIER s'en chargeront.

### RI

MME PATEL informe le conseil que les négociations avec l'Université de la Jamaïque avancent très lentement.

### Postes

M. DEL DUCA indique que les postes seront à l'ordre du jour du prochain conseil.

A sa connaissance, deux postes seront vacants :

- Espagnol : le poste de M. ROCHDI
- LEA Allemand : le poste de M. ROEDIG.

MME MATHIOS ajoute qu'il y a également le poste de MME CORRADO, M. DEL DUCA pense qu'il n'est pas judicieux de déclarer deux postes vacants la même année, mais la décision appartient au département d'Espagnol.

Le renouvellement du collège usagers devant avoir lieu en mars, MME TORRE, dont c'est la dernière participation, tient à remercier le conseil de son accueil.

M. DEL DUCA remercie MME TORRE pour son engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h35.

Le directeur,

  
Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,

  
Martine ESTEL

